

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 31 (1969)
Heft: 2

Rubrik: De tout un peu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De tout un peu

A fin février, à Paris, important colloque ayant pour thème:

Rôle et dynamique des industries agricoles et alimentaires

Le Centre national des expositions et concours agricoles organise à Paris, à fin février, un colloque international, sous le patronage de l'Organisation pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO) et de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE).

Organisé à la demande du ministre français de l'agriculture, ce colloque doit permettre de souligner l'action dynamique, à travers le monde, des industries de transformation sur la production agricole et sur la consommation des produits alimentaires, ainsi que d'étudier les problèmes qui en découlent dans le domaine de la qualité.

La Division de l'agriculture du Département fédéral de l'économie publique a désigné plusieurs rapporteurs qui s'exprimeront, au nom de la Suisse, au cours des travaux de ce congrès. L'on ne peut que se réjouir de cette présence de la Suisse à Paris, à fin février.

Quelques thèmes

Plusieurs thèmes seront proposés à l'attention des participants. Notons, notamment: l'évolution de la consommation des produits alimentaires dans le monde, le rôle des industries agricoles et alimentaires dans l'évolution de la consommation, le rôle des industries agricoles et alimentaires dans l'orientation de l'agriculture, les politiques de qualité des produits alimentaires.

De nombreuses personnalités ont déjà prêté leur concours à la préparation de ce colloque. Plusieurs d'entre elles prendront la parole: M. A. D. Faunce, directeur de la division des services agricoles de la FAO, le professeur J. Trémollières, directeur du laboratoire de nutrition humaine de l'INSERM, Paris, M. M. Albert, directeur de la structure et du développement économiques à la commission des communautés européennes, à Bruxelles.

Une riche idée

Service de dépannage en commun

Après de longues tractations, les deux plus importantes associations d'automobilistes de notre pays, autrement dit le Touring Club Suisse et l'Automobile Club de Suisse, se sont mises d'accord pour conclure un contrat au sujet du service de dépannage. Le contrat en question a été signé récemment par les présidents de ces deux clubs. Aux termes de ce contrat, le TCS met dorénavant son service de dépannage à la disposition des membres de l'ACS contre une redevance annuelle. Ce service comprend les patrouilleurs, les garages contractuels, les centrales téléphoniques et le réseau de stations radio. Remarquons que l'organisation de dépannage du TCS avait déjà été utilisée en commun depuis quelques années, à titre d'essai, par les deux associations.

C'est la première fois dans l'histoire des associations européennes de détenteurs de voitures automobiles qu'un Automobile Club se joint à un Touring Club pour aider les sociétaires par les importantes prestations que représente un service de dépannage. Il n'est certainement pas indifférent pour tous les intéressés qu'un tel service, qui devient de plus en plus coûteux, puisse être organisé en commun et aussi rationnellement que possible au profit de l'ensemble des usagers de la route.

Ce service de dépannage est gratuit pour les membres de l'ACS et du TCS. Ceux qui ne font pas partie de ces deux associations peuvent également en bénéficier en payant une taxe qui varie selon que le dépannage a lieu de jour ou de nuit, ou bien au cours d'un jour ouvrable ou d'un jour férié. Il est aussi prêté gratuitement assistance aux étrangers munis d'un livret ETI valable (Entraide Touring Internationale), lequel comporte entre autres un bon de dépannage.

Relevons qu'en plus des patrouilleurs dont disposent les deux associations en question, une collaboration avec les garagistes en général est assurée comme par le passé grâce à l'accord de base existant

déjà avec l'Union professionnelle suisse de l'automobile.

La mécanisation et motorisation de l'agriculture autrichienne

En Autriche, la mécanisation et motorisation de l'agriculture ne cessent de se développer. Durant l'année 1964, les investissements en machines, instruments et installations ont représenté en valeur plus du septuple de ceux qui furent effectués en 1950. La pénurie chronique et croissante de main-d'œuvre, de même que l'augmentation constante des salaires, ont contraint les agriculteurs autrichiens à mécaniser et motoriser encore davantage leurs exploitations. Par rapport au produit social brut, les investissements bruts de l'agriculture en machines ont passé de 6% en 1950 à plus de 18% en 1964. En faisant une comparaison sur la même base avec l'économie autrichienne, il est apparu que les dépenses effectuées par celle-ci passèrent de 8% en 1950 à 12% en 1964. En ce qui concerne les investissements de l'agriculture en machines, on constate que l'intérêt s'est porté plus spécialement sur des matériels déterminés, au cours de ces dernières années, et que d'autres ont été négligés. Dans le domaine des tracteurs, où des achats massifs se produisirent sitôt après la fin de la deuxième guerre mondiale, on a noté une certaine saturation du marché. Sur le total des ventes de machines agricoles et de tracteurs, ces derniers ne représentent actuellement que le 30%. Au début, le tracteur n'était employé que comme machine de traction. Puis il devint également une machine de travail. Avec le temps, c'est-à-dire au commencement des années soixante, les matériels de plus en plus lourds accouplés aux tracteurs ont obligé les fabricants à construire des machines de traction plus puissantes, équipées de moteurs de 35 à 50 ch. C'était devenu une nécessité pour tirer et entraîner des machines telles que les récolteuses de fourrages, les épanduses de fumier, les moissonneuses-batteuses, les ramasseuses-presses. Il le fallait aussi pour que l'on puisse utiliser simultanément deux ou trois instruments et machines de travail avec le tracteur. Entre 1962 et 1964, la proportion des tracteurs de 30 ch et davantage par

rapport à l'effectif total passa de 11% à 16%, tandis que celle des tracteurs de 18 ch et moins, qui était de 58% en 1962, se trouva réduite à 52% en 1964. Durant le premier semestre de 1965, il y avait déjà 192'000 tracteurs en service dans l'agriculture autrichienne. Sans parler de la faveur dont jouissent toujours davantage les tracteurs de plus en plus puissants, il faut également constater une tendance à augmenter le confort des conducteurs. Les sièges dits sanitaires sont montés maintenant en série sur certains tracteurs. D'autre part, beaucoup d'agriculteurs demandent que les matériels de travail puissent être adaptés à la machine de traction au moyen de systèmes d'accouplement rapides qui permettent au conducteur du tracteur de les atteler et déteiler sans qu'il soit obligé de mettre pied à terre. Au premier stade de la mécanisation, les machines agricoles furent principalement employées pour la culture des champs, où il s'agit souvent de faire face à des périodes d'intense activité. La machine qui, après le tracteur, a été la plus achetée, est la moissonneuse-batteuse. Puis ce fut le tour des matériels à récolte totale, pour les betteraves et les pommes de terre. En 1962, on comptait 19 moissonneuses-batteuses par 1000 hectares plantés en blé. L'intérêt des acheteurs de moissonneuses-batteuses se porta vers l'augmentation de la largeur de travail, l'amélioration des surfaces de criblage, le diamètre du batteur et d'autres éléments de ces machines. Le deuxième stade de mécanisation vit l'apparition de l'épanduse de fumier et de différentes machines de fenaison. En ce qui touche ces derniers, l'évolution est encore en plein cours. Les nouveaux matériels lancés ultérieurement sur le marché ont été les fourches portées à fourrages verts ou secs, et, plus récemment, les remorques autochargeuses. Dans le domaine de la culture fourragère, le nombre des types de faneuses à toupies proposées aux agriculteurs est passablement élevé. Par ailleurs, on note que la récolteuse de fourrages risque de se faire supplanter en partie par la remorque autochargeuse, tandis que les ramasseuses-presses à basse densité tendent à reléguer un peu au second plan celles à haute densité.

Des séchoirs à grain provoquent des incendies

En Finlande, le nombre des incendies causés par des séchoirs à grain a augmenté de plus de 30%. Il est vrai que seulement 199 sinistres avaient été signalés aux compagnies d'assurance en 1966, alors que ce chiffre atteignait déjà 267 en 1967. Les prestations des assureurs pour les dommages subis ont passé ainsi de 720'000 à 871'000 marks finlandais ou markkas (1 markka = environ 90 centimes), ainsi que nous l'apprend le Centre d'information des compagnies d'assurance finlandaises à Helsinki. On ignore cependant dans quelle proportion le nombre des séchoirs à grain en service a augmenté au cours des deux années en question.

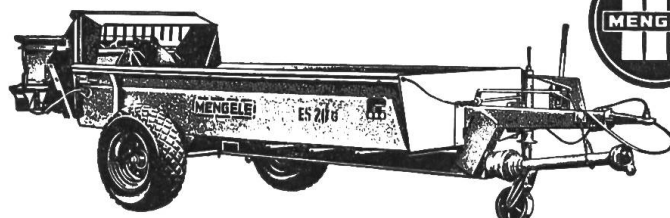
Durant la période s'étendant du début de 1963 à la fin de 1967, environ 1200 incendies se sont déclarés dans des séchoirs à grain, incendies à la suite desquels 4,5 millions de markkas furent versés à titre d'indemnités pour la réparation des dommages causés. L'année 1965, où l'on enregistra 367 sinistres, a été la plus mauvaise pour les compagnies d'assurance. Les prestations qu'il leur a fallu effectuer se sont en effet élevées à 1,6 million de markkas au total. En 1963, par contre, le nombre des incendies dus à des séchoirs à grain ne fut que de 158 et les sommes versées par les assureurs ne dépassèrent pas 600'000 markkas.

Causes des incendies

Au cours de l'année 1967 (267 sinistres), les constatations faites ont montré que la cause la plus fréquente des incendies survenus dans des installations de séchage pour le grain a été une surchauffe de ces installations, et cela dans 93 cas. Il est aussi apparu que 85 sinistres furent provoqués par des étincelles jaillissant des foyers. Par ailleurs, 21 incendies s'étaient déclarés à la suite de défauts présentés par des foyers. Dans cet ordre d'idées, il est intéressant de savoir que la foudre fut la cause de 14 sinistres également pendant l'année dernière, alors qu'on n'a compté en moyenne que 3 incendies de ce genre au cours des années précédentes. D'autre part, 1 séchoir a été entièrement détruit par le feu à la suite d'une explosion et 1 autre installation de séchage pour le grain a brûlé par inflammation spontanée. En outre, 3 sinistres survenus l'année passée furent provoqués par de la poussière échauffée. Enfin 5 séchoirs ont été la proie des flammes par suite de la projection d'escarbilles.

D'un autre côté, la plupart des incendies sont intervenus aux mois d'août et de septembre, autrement dit à une époque de l'année où presque toutes les installations pour le séchage du grain se trouvent en activité. En octobre et en novembre, il ne se produisit que 14 sinistres, et en janvier seulement 1 seul.

un produit MENGELE



Voici le nouvel
**épandeur à fumier
surbaissé**
type ES 20 G

Construction tout acier
Convient particulièrement pour
régions montagneuses.

Livrable avec un rouleau à collmaçon ou deux rouleaux verticaux. — Demandez prix et documentation, ainsi que les modèles normaux et chargeurs à fumier hydrauliques.

ROBERT FAVRE PAYERNE

Tél. (037) 61 14 94